

# FRANCE SERVICES

# L'info du mois



Janvier 2024

## France Rénov' rejoint

## France Services



Depuis le 1er janvier 2024,  
France Services intègre France Rénov'  
dans son bouquet de services pour accompagner les  
usagers dans la constitution de leur dossier en ligne  
et faciliter l'accès aux différentes aides :  
rénovation énergétique (MaPrimeRénov') et  
adaptation des logements à la perte d'autonomie  
(MaPrimeAdapt').



## France Rénov'

Le service public pour mieux  
rénover mon habitat



### MaPrimeRénov'

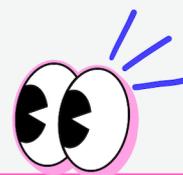
Mieux chez moi, mieux pour la planète



### MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

## Bon à savoir !



**RDV préalable  
chez France Rénov' !**



**Avant toute démarche  
auprès de votre France Services,  
vous devez préalablement avoir  
rencontré un conseiller France Rénov'  
(Prise de RDV au 04.75.35.87.34)**